

## Comment marchent les partiels ?

Par **Jen10**, le **07/01/2010** à **10:04**

Bonjour tout le monde,

Donc voilà j'ai un gros soucis. En ce moment j'ai mes partiels (je suis en première année de Licence) et le gros problème c'est que je ne sais pas comment ça marche en quelque sorte pour ne pas redoubler ma première année. J'ai un peu de mal à expliquer donc en gros, on m'a dit que des matières se complétaient (par rapport aux unités) pour avoir son semestre et que les deux semestres se complétaient. C'est pourquoi si je loupe le premier semestre le deuxième peut le rattraper.

Mais personne n'est sûr car je suis dans une fac qui n'explique rien et qui ne fait rien pour nous (je sais pas si c'est pareil partout) donc on doit se débrouiller...

Aidez moi svp image not found or type unknown

Par **Yn**, le **07/01/2010** à **10:10**

Bonjour,

En règle générale, je dis bien [b:3eh32bsa]en règle générale[/b:3eh32bsa], les modalités sont les suivantes :

- S1 compense S2 (et inversement) : si tu as une moyenne supérieure ou égale à 10, bienvenue en L2.
- Au sein de chaque semestre, les unités ou blocs se compensent à hauteur de leur coefficient.
- Au sein de chaque unité ou bloc, les notes se compensent (à hauteur des coefficients s'il y en a).

Toutefois, renseigne-toi, ce système est adopté par beaucoup d'universités mais certaines ont adopté des modalités tordues, notamment en ce qui concerne les compensations, la session de rattrapage, les chevauchements, etc.

Par **Jen10**, le **07/01/2010** à **10:21**

Ok

Bah merci c'est gentil d'avoir répondu .. Je vais essayer de me renseigner mais dans cette fac c'est bien difficile ( même les profs ne sont pas au courant..)

Par **Yann**, le **07/01/2010** à **10:59**

T'es de quelle fac?

Si on a un membre qui vient de là aussi il pourra peut-être t'aider.

Chez nous le règlement d'examen était affiché à la fac dans les panneaux d'affichage.

Par **Jen10**, le **07/01/2010** à **12:13**

:p

Bah je viens de la Fac de Troyes, c'est un peu paumé Image not found or type unknown

Mais je sais pas il y a plein d'autres questions que je voudrais poser sur la fac mais je sais pas trop où aller, sur quelle topic etc . Car je me demande si je devrais pas changer de fac, mais peut être que je me trompe et qu'elles sont toutes pareil ...

Par **mathou**, le **07/01/2010** à **14:23**

Bonjour Jen,

Pour simplifier, la plupart des facs ont un système de compensation.

Tu dois avoir la moyenne dans tes unités fondamentales ( les matières à TD ) pour valider l'unité. Même chose dans les unités à option / de découverte. Si tu n'as pas la moyenne d'une unité, tu passes les matières de cette unité au rattrapage.

Le passage dans l'année supérieure, jusqu'en L3, se fait par validation d'un semestre sur les deux. Ce qui t'oblige l'année d'après à repasser les matières non acquises.

Les notes d'examens sont définies :

- pour les notes de fonda, par la moyenne entre la note d'examen, les notes d'examens blancs et éventuellement les notes de TD
- pour les notes d'options, par la note de l'examen

Il faut que tu consultes le règlement d'examen des licences de droit de ta fac pour savoir précisément les modalités de notes, de rattrapage et de redoublement, car chaque fac a un règlement qui peut différer des autres.

En L1 vous êtes nombreux, la scolarité est souvent débordée et doit gérer plusieurs unités d'étudiants et de profs en même temps. Il faut s'accrocher pour communiquer, mais maintenant les facs sont joignables par mail aussi - à mon époque ça commençait tout juste.

N'hésite pas à aller à la scolarité demander des infos. Regarde aussi les associations étudiantes, elles sont là pour faire rencontrer les étudiants et pour échanger. L'UNEF a en principe le règlement d'examens, sinon il est affiché sur le tableau de ton année.

La fac destabilise car on est habitué à l'encadrement du lycée... et on se retrouve dans une structure de plusieurs dizaines de fonctionnaires qui ne te connaissent pas, qui ne s'entendent pas forcément entre services, qui ne sont pas prévenus par les profs, qui se

prennent les engueulades des étudiants et qui se font traiter de fainéants Image not found or type unknown Souvent

les profs se voient confier le cours à la dernière minute ou cherchent encore des chargés de TD. La réforme des maquettes d'enseignement dérange aussi la fac, le temps de tout prévoir. Et les étudiants n'ont pas d'infos, on leur change leurs emplois du temps en fonction des disponibilités des profs et des salles et les horaires d'ouverture sont réduits. Ca fait beaucoup

pour un début Image not found or type unknown

Après, il y a du bon et du moins bon dans chaque fac. La décision de changer d'université doit être réfléchie. En licence, le programme est quasiment le même partout - tu peux toutefois avoir des surprises si tu arrives dans une fac qui étudie certaines matières en L1 alors que ta fac d'origine ne les enseigne qu'en L2, ou qui rajoute des matières, qui a un TD supplémentaire... Certaines petites facs sont très proches des étudiants, d'autres proposent beaucoup d'options intéressantes, des DU, des activités...

Ma première fac n'affichait pas le règlement d'examen, elle n'indiquait pas les absences de profs ou de chargés de TD ; l'administration était vide ( le personnel était au baby-foot en face ) ou refusait de te donner des papiers ; il fallait attendre debout sept heures pour s'inscrire ; le taux de réussite était de 2% ( peu de vocations, les étudiants venaient pour la bourse ) ; on n'était pas prévenu des absences des profs lors des oraux ; il n'y avait aucune association étudiante, et les années supérieures ne nous parlaient que pour proposer de vendre leur cours. Il y avait des cabris et des chiens dans les cours et des dealers derrière. Mais bon, à

côté de ça on avait des profs excellents et des chargés de TD sympas, et on a survécu Image not found or type unknown

Je te sens perturbée par ton année, tu veux en parler un peu ? Peut-être qu'à plusieurs on pourra t'aider. Comment se sont passés les examens blancs ? Les TD ? Tu as des soucis pour apprendre les cours, pour comprendre les matières ? Qu'est-ce qui ne te convient pas dans ta fac ? Tu as le coup de blues de l'intersemestre ?

:p

Allez, on va trouver une solution Image not found or type unknown

Par Jen10, le 07/01/2010 à 15:02

:)

Merci beaucoup pour tes informations Image not found or type unknown

Alors en fait oui j'aimerais vraiment de l'aide pour savoir si c'est moi qui ai un problème avec la

fac ou si c'est celle ci qui en a un Image not found or type unknown

Donc je vous explique: La fac je trouve ça trop bien pour faire simple et le droit me plaît aussi mais le problème c'est certains chargés de TD et les profs de CM.

Je vous cite mes exemples:

J'ai un chargé de TD en droit constitutionnel qui m'a rendu que 3 TD, j'ai eu des 7/20 (lamentable) et je n'avais pas de méthodes car il n'en a pas donnée. Il corrige un TD en 3h30 et il ne pose pas de questions. Il se répète sans arrêt donc nous n'avancions pas. Les autres chargés de TD les rendent 1 séance après... et lui je ne sais même pas si il a corrigé celles que je lui ai données (les suivantes).

Ensuite en Histoire des Institutions (elle est avocate donc elle se doit d'être ponctuelle, rigoureuse etc.) elle arrive 20 min en retard mais nous dit que le cours doit quand même commencer 20 min avant. On arrive 20 min avant mais elle arrive 20 min après. Elle prend des pause de 40 min en disant qu'elle nous laisse 5 min et ducoup elle nous fait quitter une demi heure plus tard alors que certains ont un TD la demi heure d'après (ça ne leur laisse pratiquement pas le temps de manger).

Dans certains cours de TD: Certains prof ne prennent que 3 copies ou 7 mais pas plus. Est ce pareil partout ?

En CM cours magistral: Le prof nous dit "Parfois je m'emballe, essaye de suivre je ne pourrai répéter", il n'est pas censé être là pour nous enseigner le droit ? Il n'écrit pas les mots au tableau ou ne les épèle pas et il abrège en parlant "Contionnel" => La première fois cela fait bizarre.

Notre secrétaire n'est pas toujours là et quand on a besoin d'elle, elle encore moins présente. Pour prendre un exemple : La prof d'anglais nous a donné un test deux semaines avant les vacances, elle voulait nous en donner un deuxième à la rentrée pendant les partiels, elles nous informent la dernière semaine avant les vacances (le lundi) que l'on doit choisir un jour dans la semaine (pendant les partiels blanc) celui que l'on veut pour le test d'anglais (mais on a fait une leçon de plus alors quel est l'intérêt ?) car la secrétaire veut que tout soit bouclé avant le 11 (janvier je suppose).

Nous avons un site avec l'académie de Reims pour nous renseigner "techniquement". Il n'y a ni d'inscrit les vacances, ni les notes (les profs ne savent pas que ce site existe) et ni de lieu sur le site où l'on peut se plaindre à moins que celui ci ne soit enfouis.

En TD Histoire des Institutions: Le prof qui ne prend que 3 copies en plus des deux qui passent à l'orale nous informe 4 jours avant qu'il va y avoir le partiel et qu'il le met là car il "sait que l'on ne révisera pas donc autant le mettre là" alors qu'il avait dit "dans la semaine" et pas le lundi même. En tant normal j'aurais été d'accord pour que 4 jours soit suffisant mais il

n'y avait pas que son partiel.

TD civil: La prof nous dit que lors du partiel blanc on aurait que des questions: on a eu un cas pratique en plus des questions mais vu que l'on en a fait peu.. j'ai eu du mal. Pour le partiel que j'ai eu Mardi: elle nous dit que l'on aura des questions car on a jamais fait de dissertation, je raconte cela aux autres qui me disent que c'est impossible, que l'on doit tous avoir le même sujet et effectivement on a eu des dissert ... Comment savoir la méthodologie de droit civil sur le coup ?

CM civil: Le prof (très sympa je précise) est d'origine des îles dominicaine ou autre donc on ne comprend pas vraiment son cour et du coup on est à la bourre dans le programme.

Je remarque aussi que les chargés de TD sont rarement là le samedi et que l'ont est prévenus le maintenant même ( Week end prolongé ? )

Voilà il y a peut être d'autres exemples mais j'ai mis ceux que j'ai en tête.

Par **mathou**, le **07/01/2010** à **17:00**

Ca ressemble à une petite destabilisation et un coup de blues tout ça. Ne t'inquiète pas, les exemples que tu cites se retrouvent dans chaque fac. C'est peu pratique, mais on finit par s'habituer et anticiper.

Pour les chargés de TD, il faudrait savoir leur statut.

Certains sont vacataires : ils assurent des TD, et parfois ont une profession à côté, qui peut leur demander beaucoup de temps.

D'autres sont doctorants contractuels ( anciennement moniteurs ) : cela signifie qu'ils sont en doctorat, qu'ils ont des activités parfois au labo de recherche et qu'ils donnent des TD ( la limite je crois est de 90h de TD, plus de 260 heures au labo ) tout en suivant des formations obligatoires à l'école doctorale - le tout pour faire une thèse en trois à quatre ans. Niveau

emploi du temps ils sont assez serrés ( oui oui, je prêche pour ma paroisse Image not found ) or type unknown

D'autres sont doctorants, sans allocation : ils effectuent des vacances pour avoir un peu d'expérience et des sous.

Les trois catégories doivent corriger les copies rendues volontairement, les copies d'examen blanc et souvent une partie des copies d'examens.

Le chargé de TD ne fait pas uniquement des TD... ce qui explique qu'il rende des copies en retard ou n'en accepte qu'un nombre limité. Parfois il enseigne une matière dans laquelle il n'est pas spécialiste non plus - tout dépend des besoins en recrutement de la fac. Avec le décret qui interdit aux élèves avocats d'être chargés de TD, les facs ont des soucis en ce moment. Ce qui peut expliquer pourquoi certains TD ne sont pas intéressants. Il y a aussi ceux qui sont timides, ceux qui sont vaniteux, ceux qui n'ont pas les compétences. Dans ce cas, le mieux est de bosser de son côté pour avancer, tu auras d'autres chargés de TD par la suite, et ça te formera. Comme partout, on n'aime pas toujours ceux avec qui l'on travaille. N'hésite pas à demander tes copies, ou essaie de plaisanter avec lui s'il a le sens de l'humour - du genre, " si vous me corrigez ma copie, je vous achète avec du chocolat ". Il ne

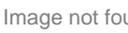
faut pas hésiter non plus à demander en cours qu'il fasse un point de méthodo. Regarde s'il n'y a pas du tutorat de prévu, ça peut aider.

Les profs en retard, c'est classique aussi. On a eu un prof avocat très bavard, qui racontait sa vie et qui parlait à toute vitesse sur des cours de quatre heures ( les nancéiens voient de qui je parle ). En plus, avec les problèmes d'unités, certains cours se font en fac de lettres, et les étudiants arrivent en retard à la fac de droit pour le suivant. Si ta prof d'histoire vous fait partir plus tard, ça veut au moins dire que vous n'êtes pas obligés de quitter l'amphi pour laisser la place aux gens derrière.

Tu as aussi des profs qui se fâchent et qui se barrent du cours. Parce que les étudiants font du bordel ou leur manquent de respect. Là encore, il faut bosser de son côté, même si parfois on peut comprendre... Les procédures pour devenir enseignant ne sont pas faciles, et on file souvent un cours vide au dernier arrivé même si ce n'est pas sa spécialité. D'où les profs qui lisent un manuel en cours, ceux qui s'absentent. Il y a le caractère aussi : certains font un cours brouillon sans plan, et jusqu'en M1 ça perturbe. Ils arrivent les mains dans les poches, font leur cours, et forcément oublient ce qu'ils ont dit et ne peuvent pas répéter. Il y a même des profs qui font écrire des inepties aux étudiants pour voir s'ils suivent...

Pour le problème avec ta prof, le mieux serait d'en discuter avec des camarades et au besoin d'aller lui expliquer gentiment que votre emploi du temps ne vous permet pas non plus d'empêcher sur la période d'après-cours.

[quote:zvwr06sx]En CM cours magistral: Le prof nous dit "Parfois je m'emballe, essaye de suivre je ne pourrai répéter", il n'est pas censé être là pour nous enseigner le droit ? Il n'écrit pas les mots au tableau ou ne les épèle pas et il abrège en parlant "Contionnel" => La première fois cela fait bizarre. [/quote:zvwr06sx]

C'est sûr  Mais la fac te forme aussi progressivement pour travailler de manière indépendante - ou plutôt, tu te formes face à tes expériences à la fac. Le cours ne donne que des éléments, que tu dois approfondir pour les TD. Les abréviations, ça peut être sympa et ça fait perdre moins de temps, mais la première fois j'étais choquée aussi... " Woah, un prof écrit

en abrégé, mais c'est pas digne ! " 

[quote:zvwr06sx]Pour prendre un exemple : La prof d'anglais nous a donné un test deux semaines avant les vacances, elle voulait nous en donner un deuxième à la rentrée pendant les partiels, elles nous informent la dernière semaine avant les vacances (le lundi) que l'on doit choisir un jour dans la semaine (pendant les partiels blanc) celui que l'on veut pour le test d'anglais (mais on a fait une leçon de plus alors quel est l'intérêt ?) car la secrétaire veut que tout soit bouclé avant le 11 (janvier je suppose).[/quote:zvwr06sx]

Ca arrive jusqu'en master 2 ça. Surtout en master 2 en fait, parce qu'il n'y a plus de TD ou de cours, mais des séminaires, avec des profs venus d'autres facs pour une journée. Des fois ils annulent le matin, une heure avant le cours... Et comme il faut boucler le planning, réserver les salles, rappeler les profs qui parfois ont oublié de confirmer... En principe, plus tu montes dans les études, plus tu as des contacts cordiaux et rapides avec ta scolarité, qui te prévient

par mail ou téléphone.

[quote:zvwr06sx]Nous avons un site avec l'académie de Reims pour nous renseigner "techniquement". Il n'y a ni d'inscrit les vacances, ni les notes (les profs ne savent pas que ce site existe) et ni de lieu sur le site où l'on peut se plaindre à moins que celui ci ne soit enfouis. [/quote:zvwr06sx]

C'est le cas de beaucoup de fac. A Nancy, il parait que l'emploi du temps est parfois affiché sur l'ENT, mais je ne l'ai jamais vu. En même temps, je ne suis pas objective, j'ai commencé mes études à l'époque où peu de facs avaient un site. Il n'y a pas moyen de glisser un petit mot à la scolarité, genre " certains viennent de loin, ils auraient besoin d'être prévenus par mail, facebook ou autre de l'emploi du temps ? ". Parce que souvent la cellule web de la fac se compose d'ingénieurs qui ne sont pas formés pour les attentes des étudiants. Essaie de voir avec tes camarades de promo si vous pouvez contacter le service web pour proposer des trucs.

[quote:zvwr06sx]En TD Histoire des Institutions: Le prof qui ne prend que 3 copies en plus des deux qui passent à l'orale nous informe 4 jours avant qu'il va y avoir le partiel et qu'il le met là car il "sait que l'on ne révisera pas donc autant le mettre là" alors qu'il avait dit "dans la semaine" et pas le lundi même. En tant normal j'aurai été d'accord pour que 4 jours soit suffisant mais il n'y avait pas que son partiel. [/quote:zvwr06sx]

La remarque sympa comme tout !  Une explication possible : les profs et les chargés de TD ne se concertent pas dans les différentes matières. En première année je m'imaginai que l'équipe pédagogique savait ce qu'enseignait tel prof et tel autre, et en fait... on avait des redites entre deux cours. Il n'y a pas de communication. Bon, après peut-être qu'il s'en fichait vraiment et que le planning l'avait averti.

[quote:zvwr06sx]TD civil: La prof nous dit que lors du partiel blanc on aurait que des questions: on a eu un cas pratique en plus des questions mais vu que l'on en a fait peu.. j'ai eu du mal. Pour le partiel que j'ai eu Mardi: elle nous dit que l'on aura des questions car on a jamais fait de dissertation, je raconte cela aux autres qui me disent que c'est impossible, que l'on doit tous avoir le même sujet et effectivement on a eu des dissert ... Comment savoir la méthodologie de droit civil sur le coup ? [/quote:zvwr06sx]

Ca c'est plus embêtant, la méthodologie devrait être en partie acquise à cette période de l'année. Déjà, jette un coup d'oeil dans la section Méthodo du site et du forum, ça devrait te donner des explications. Je pense poster deux ou trois trucs quand j'aurai le temps aussi, sur le cas pratique, la fiche d'arrêt, le commentaire... Tu peux aussi poster des essais sur le forum, tu auras des réponses et des avis pour progresser.

[quote:zvwr06sx]CM civil: Le prof (très sympa je précise) est d'origine des îles dominicaine ou autre donc on ne comprend pas vraiment son cour et du coup on est à la bourre dans le programme. [/quote:zvwr06sx]

Prépare-toi à en voir d'autres. J'ai eu plusieurs cours non terminés. Parfois le prof décide de zapper une partie, parfois il prend trop son temps, souvent on est en avance dans les TD par rapport aux cours... Mais pour les options les profs interrogent sur ce qu'ils ont fait en cours,

souvent, alors que pour les fonda on attend de l'étudiant qu'il ait fait des recherches à côté et qu'il sache utiliser son Code. Demandez un plan de cours au prof, ça vous aidera dans vos recherches.

[quote:zvwr06sx]Je remarque aussi que les chargés de TD sont rarement là le samedi et que l'ont est prévenus le maintenant même ( Week end prolongé ? )[/quote:zvwr06sx]

Là je ne sais pas. A Nancy il y a beaucoup de TD le samedi, le vendredi soir, et dans la semaine. Ca peut être un week-end pris, pour des raisons personnelles, familiales, professionnelles... en principe les TD sont rattrapés après.

Bon, ce n'est que mon ressenti et mon expérience de la fac hein. J'espère que ça te rassure un peu ( tu n'es pas dans une mauvaise fac ) et que ça te prépare à la suite. Dis-toi que tu partages ce mécontentement avec tous les étudiants de France, et que ça nous fait des sujets de conversation même des années après !

:lol:

... ça te console pas ? Zut alors  Mais t'en fais pas, la fac nous en fait voir de toutes les couleurs, on déprime un peu régulièrement, on angoisse... et on finit par trouver sa place ou par la créer.

Par **Camillou Chou**, le **08/01/2010** à **23:37**

Excusez-moi de m'imposer comme ça mais quelque chose m'a largement surprise... À ce que j'ai bien cru comprendre, un décret interdirait les élèves avocats d'être chargé de TD... Gros bug, mon chargé de TD en droit civil du premier semestre était élève avocat. Existe-t-il des

dérogations et des choses du genre, ou bien dois-je aller le voir et lui tirer les oreilles ?? 

Par **mathou**, le **09/01/2010** à **00:22**

Salut Camillou, comment tu vas ?

Pour le décret je ne peux pas t'en dire plus, les versions divergent à la fac et je ne l'ai pas trouvé. D'après ce que j'ai compris, la fac doit maintenant employer des avocats ayant au moins deux ans de pratique ; elle a dû renoncer à des chargés de TD qui ne remplissaient pas les conditions, alors qu'elle les avaient engagés. Pour les élèves notaires, il y a une condition de stage auprès d'un notaire uniquement pour pouvoir enseigner. Je reposteraï si 

j'ai des informations supplémentaires - ça laisse le temps de souffler à ton chargé de TD 

Sinon pose-lui la question directement, il a peut-être vu le texte en question.

Par **Camillou Chou**, le **09/01/2010** à **16:27**

Merci, je vais bien, je pense avoir bien réussi les examens du premier semestre alors on va même dire que ça baigne !

Oui, je dois aller boire un verre avec lui dans pas longtemps, je lui poserai directement la question.

;)

Merci pour ces précisions Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **11/01/2010** à **13:10**

"Il n'écrit pas les mots au tableau ou ne les épèle pas"

Ca c'est courant à la fac. c'est pour ça qu'à la sortie du cours tu dois vérifier les orthographes dans un livre ou un dictionnaire.

"Notre secrétaire n'est pas toujours là et quand on a besoin d'elle, elle encore moins présente."

Ca aussi c'est courant car souvent elles sont débordées.

Que les chargés prennent peu de copie. Ca dépend des chargés de TD mais j'en ai même connu qui ne prenait aucune copie

Par **Jen10**, le **27/01/2010** à **19:30**

Mathou : alors euhh non c'est pas une déstabilisation et un coup de blues car j'adore la fac

c'est nettement mieux que le lycée Image not found or type unknown

En tout cas je te remercie de tes réponses ainsi que Juliette, je te remercie aussi.

Mais c'est vrai qu'au fil de l'année on commence à comprendre que l'on est là pour se débrouiller même si parfois c'est un peu trop poussé car j'ai mon prof de cm droit constit qui nous a parlé de nos copies de partiels, comme quoi la moitié des élèves à en dessous de 3 et il nous dit "mais vous avez pas eu de méthode ??" => effectivement on en a pas eu car notre prof de droit constit td ne fait rien sauf corriger un td en 3h30 et nous les rendre en retard (je n'en ai eu que 3/9) .

Donc voilà ^^

:)

en tout cas merci à vous deux Image not found or type unknown

Par **Jen10**, le **27/01/2010** à **19:32**

Parcontre j'ai une autre petite question .. pardon je suis chiante ^^

Voilà vendredi je vais aller à des cours de tutorat et je voudrais savoir qu'est ce que l'on y fait exactement ? est ce que ça sert ? etc.

Merci

Par **mathou**, le **27/01/2010** à **21:34**

:D/

Bon, c'est déjà ça si tu aimes bien la fac 

Pour le tutorat, ça dépend des facs. A Nancy, en L1 il y a eu des séances de découverte ( savoir utiliser la BU, le Code civil... ) puis des séances d'aide et de soutien. En L2 c'était principalement de la méthodologie puis des séances d'aide et de soutien. Le tout sous forme de petits cas pratique, de dissert', de commentaires...

Ca ne peut être que bénéfique d'assister à quelques séances de tutorat - souvent, ceux qui y assistent n'en ont pas vraiment besoin en fait. Mais un avis extérieur ( celui du tuteur ) permet de mettre le doigt sur une copie qui cloche, lorsque le chargé de TD n'a pas eu le temps d'expliquer. Le tuteur est un étudiant de master ou de L3, plus proche, qui peut trouver les mots pour expliciter certains points. En tout cas c'est une bonne idée d'y aller !

:p

Meuh non, t'es pas chiante. Le forum est fait pour ça 

Par **Jen10**, le **29/01/2010** à **21:40**

:)

Merci pour tes réponses 

C'est très sympa d'aider comme tu le fais !!

:(

Mais bon aujourd'hui j'y suis allé et les tuteurs ne sont jamais venu .. 

Enfin j'ai eu un 12 en droit constit donc le moral est remonté

:p

Image not found or type unknown

Merci pour tout !!

Par **Jen10**, le **07/02/2010** à **16:34**

Alors pour le tutorat j'ai voulu y aller et ils ne sont jamais venus :s  
enfin bon je réessaierai ^^

J'aurai une autre question, au premier semestre les profs nous disent que souvent on le loupe  
.. mais qu'est ce qu'ils appellent loucher ?

Car en fait notre académie a dévoilée les notes avant les délibérations mais en gros pour  
l'instant j'ai 8.23 (demain j'ai les vrais délibérations) alors est ce que vous trouvez que ça c'est  
encore faisable pour se rattraper au deuxième semestre sans aller au rattrapage ? (bon je  
sais que ça dépend de moi mais si la plupart le loupe, que signifie "loucher" pour les profs ? )

Par **mathou**, le **07/02/2010** à **17:45**

Coucou,

Je comprends ça comme " on n'a pas la moyenne au premier semestre " (parce que les  
étudiants arrivent du lycée, qu'ils n'ont pas l'habitude, la pratique, etc). En civil à Nancy, ça a  
été un carnage au premier semestre cette année.

C'est rattrapable si tu as repéré tes lacunes, corrigé tes problèmes de méthodologie par  
exemple, et que tu travailles beaucoup au deuxième semestre. Ton règlement d'examen  
prévoit les modalités de validation des semestres.

Tu peux aussi passer AJAC. Mais bon, ce n'est pas une honte d'aller à la deuxième session,  
surtout si ça t'évite de passer AJAC.

Par **Jen10**, le **08/02/2010** à **11:43**

:)

okok Image not found or type unknown

:)

bah merci de m'avoir répondu alors Image not found or type unknown

à très bientôt !!

Par **Yann**, le **24/02/2010** à **17:34**

Tant qu'on en est à parler des règlements d'examens. Avez-vous vu cet article?

:arrow:

Image not found or type unknown  
[http://www.lemonde.fr/societe/article/2 ... \\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2..._3224.html)

Par **mathou**, le **24/02/2010** à **18:04**

Je n'arrive pas à y accéder, c'est sur abonnement ?

Par **Yn**, le **24/02/2010** à **18:19**

J'ai lu cet article, ça laisse pensif, tant sur le discours et les actions de l'UNEF que sur les directions des universités concernées.

Concernant le cas de [i:jh8kk0zz]Jen10[/i:jh8kk0zz], avec 8,23 au S1, cela risque d'être compliqué de faire sauter la case rattrapage. Essaye de valider le plus de matière possible au S2 pour avoir le moins de boulot possible au rattrapage et te concentrer sur les matières dans lesquelles tu as été ajourné.

Chez nous à Rennes, presque 1300 L1, seulement 23% de réussite au S1.

Par **SedLex**, le **24/02/2010** à **19:48**

[quote="Yn":2vzv jy36]

Chez nous à Rennes, presque 1300 L1, seulement 23% de réussite au S1.[/quote:2vzv jy36]

C'est plus ou moins la même chose chez nous à Cergy.

Par contre, passer Ajac n'est faisable qu'avec peu de matières. Passer AJAC avec les TD de

Constit et de Civil, plus l'emploi du temps de L2... bof bof 

Par Yann, le 25/02/2010 à 08:32

[quote="mathou":1wos7g5k]Je n'arrive pas à y accéder, c'est sur abonnement ?[/quote:1wos7g5k]

C'est pas sur abonnement. Voilà l'article:

[quote="le monde":1wos7g5k]Règles d'examens : des universités dénoncent le double discours de l'UNEF

A quelques semaines des élections aux conseils d'administration des Crous (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), prévues fin mars 2010, l'UNEF est partie à l'abordage. L'organisation étudiante, classée à gauche, multiplie les estocades, entre critiques du plan licence et des règles d'examens.

Selon un communiqué, publié lundi 22 février, douze universités seraient "hors la loi" concernant les règles d'examens. L'UNEF reproche notamment à onze d'entre elles d'avoir "totalement ou en partie supprimé la seconde session d'examens", dite de rattrapage.

Sur le banc des accusés figurent les universités d'Avignon, de Toulouse-I, de Nîmes, de Bordeaux-I, de Poitiers, d'Aix-Marseille-III, de Montpellier-II et III, de Rouen, d'Angers et de La Réunion. L'UNEF dénonce également l'"absence de compensation semestrielle des notes" pour deux d'entre elles – Avignon et Lyon-III.

#### DE NOUVELLES MODALITÉS "VOTÉES Y COMPRIS PAR LES ÉLUS DE L'UNEF"

Directement mise en cause, l'université d'Avignon a déploré une "profonde incompréhension de [la part de] la direction nationale" de l'organisation étudiante. Dans un communiqué, rendu public mardi 23 février, l'établissement, classé en tête du "palmarès", conteste les conclusions de l'UNEF et souligne que les nouvelles modalités de validation des cursus et d'obtention des diplômes "ont été votées à l'unanimité, y compris par les élus de l'UNEF", lors du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) du 18 juin 2009, puis par le conseil d'administration du 23 juin 2009.

Dans le procès verbal du CEVU, la proposition de généraliser le contrôle continu a été votée par l'ensemble des membres, dont trois élus de l'UNEF. Le texte, clair, précise que cette généralisation du "contrôle continu signifie une session unique". Si l'université reconnaît la suppression de la seconde session d'examens, elle ajoute que celle-ci "n'est pas illégale lorsqu'il y a un contrôle continu et donc des évaluations régulières tout au long du semestre", se référant à une décision du tribunal administratif de Nîmes, qui a débouté l'UNEF le 16 septembre 2008, "sur ce point précis".

Elle conteste aussi l'absence de compensation semestrielle dénoncée par l'UNEF : "Il y a compensation systématique entre les unités d'enseignement supérieur à l'intérieur du semestre, ainsi qu'une compensation entre les semestres pour l'obtention du diplôme". Le vice-président du CEVU d'Avignon, Samuel Priso-Essawe, dit ne pas comprendre la position de l'UNEF. "C'est une interprétation de nos règlements qui ne correspond pas du tout à ce qui est fait ici."

Cette version est contestée par l'UNEF, qui estime "illégales" ces règles d'examens. "Aujourd'hui, nous en appelons à la responsabilité de Valérie Pécresse pour faire respecter la

loi dans les universités, explique son vice-président, Thierry Le Cras. A quelques semaines des élections dans les Crous, l'UNEF pourrait ainsi se présenter comme le seul syndicat s'opposant à la ministre. "Nous préférierions une solution politique", affirme M. Le Cras. Mais si la ministre ne répond pas, l'organisation annonce qu'elle "n'hésitera pas à poursuivre devant les tribunaux administratifs les universités qui refuseront de rentrer dans le rang."

### "NOTE BARRAGE ILLÉGALE"

Bruno Sire, président de l'université Toulouse-I-Capitole, regrette lui aussi la "mauvaise foi" et l'"incohérence" de l'UNEF. Comme à Avignon, les élus locaux de l'organisation étudiante avaient voté les nouvelles règles d'examens. Romain Boix, représentant de l'organisation étudiante à Toulouse, admet que "le texte qui changeait la session de rattrapage allait dans le bon sens. Mais il occultait la vraie réforme à faire, celle de la suppression des notes plancher et de la mise en place d'une réelle session de rattrapage".

Bruno Sire reconnaît que la session de rattrapage est désormais "allégée", et ne concerne pas les étudiants ayant reçu des notes inférieures à 8 sur 20, une "note barrage illégale" selon l'UNEF. Mais le président de Toulouse-I précise que ce changement s'est accompagné d'une hausse des taux de réussite, avec une présence plus importante des étudiants en juin par rapport à l'ancienne formule, où les rattrapages étaient organisés en septembre. "Je veux bien qu'on organise une seconde session intégrale en septembre, comme avant, mais on retrouvera de forts taux d'échec", affirme-t-il.

Thierry Le Cras n'a "pas d'opposition" sur des sessions organisées en juin. Mais à condition qu'elle concerne "tous les étudiants", précise-t-il.

L'UNEF s'oppose aux notes éliminatoires, légales certes, mais qui marquent selon elle "la volonté d'instaurer une véritable sélection par l'échec dans les universités."

Yann Bouchez[/quote:1wos7g5k]

Par **mathou**, le **26/02/2010** à **22:08**

Merci pour l'article !

Un contrôle continu dans TOUTES les matières vous pensez ?

Par **neverness**, le **27/02/2010** à **13:17**

C'est ce qui s'est passé dans notre fac: ils ne voulaient pas rétablir le rattrapage, c'est

pourquoi ils ont "inventé" le contrôle continu terminal Image not found by gettyimages.com type unknown

Par **mathou**, le **27/02/2010** à **13:40**

Et comment ça fonctionne en pratique ?

Par **neverness**, le **27/02/2010** à **16:30**

Nous avons un examen terminal dans les matieres sans TD et pendant la session nous passons aussi un examen de duree plus courte (soit des questions de cours, soit des QCM) :lol:

Image not found or type unknown